

4 SEPTEMBRE 2012

LaSerContact, site du Futuroscope

La CGT LaSerContact a décidé d'appeler à une grève ce mardi 4 Septembre 2012 afin de dénoncer le traitement fait aux salariés des centres d'appels prestataires.

NON à la flexibilité toujours plus imposée aux salariés

NON à la course à la productivité, au chantage de la précarité

La CGT LaSerContact exige :

- Une réelle communication sur la **cession** de l'entreprise et ses conséquences
- Une **application effective des accords signés** et ne pas systématiquement avoir recours à des ateliers de travail pour faire vivre ces accords (accord seniors et risques psychosociaux...)
- Une **équité** de traitement pour **TOUS** les salariés en matière de **reconnaissance** morale et pécuniaire (entretiens annuels et grilles d'évaluation pertinents, mettre fin à l'infantilisation...)
- La prise en compte des **impératifs familiaux** (en accordant par exemple 2 heures pour accompagner les enfants à la rentrée, comme cela a déjà été fait)
- Une information plus claire sur le devenir des salariés suite à la **cession**, en particulier les cadres (les licenciements et démissions en masse ne sont pas de nature à les rassurer)
- Une **communication sincère** sur la politique de M. Akriche (PDG Laser Contact et Armatis) sur la refonte des postes chez LC (RQ, RF, chargés de mission...) et la mise en place des missions de courte durée qui court-circuitent les **évolutions** et qui ne donne aucune garantie de promotion réelle

CETTE LISTE N'EST EVIDEMMENT PAS EXHAUSTIVE !!!!!

L'entreprise, ce n'est pas seulement les bénéficiaires, où le chiffre d'affaire, c'est avant toute chose les salariés qui la constituent. Il faut veiller à ce que le Comité de Direction ne l'oublie pas !

Nos vies valent plus que leurs profits !

RDV à 11H en bas l'espace @ir pour tous les salariés !

RDV à 14H à **l'Union Locale CGT** du site du moulin à Jaunay Clan, pour tous les syndiqués et sympathisants !

Tous les salariés de LaSerContact, CDD, CDI, intérimaire, contrat pro, employés, agents de maîtrise, cadres, peuvent participer de plein droit à cette journée de mobilisation.

Ce n'est en aucun cas une absence injustifiée si vous prévenez votre hiérarchie.

Ce n'est qu'une absence justifiée non payée, et vous n'avez, en aucun cas, devoir de rattraper ces heures dans le cadre de l'annualisation.

Vous pouvez prendre autant d'heures que vous voulez ce jour là en temps de grève.

L'ensemble des élus CGT se tiendront à disposition pour recevoir vos revendications et questions.



Fraternellement, la CGT LaSerContact